

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2022

07/10/2022 - 2

Date de la convocation : 30 Septembre 2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 37 Présents : 63. Pouvoirs : 8

Le Vendredi 7 Octobre 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Jean-Marc SAINT AUBIN, M. Francis FUSTIN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, Mme Francette DUEZ, M. David WESMAEL, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Hocine MAZY (pouvoir à M. Jean-Michel LEROY), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), Mme Maryline LUCAS (pouvoir à Mme Auriane AIT LASRI), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Nora CHERKI), Mme Nicole DESCAMPS (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Francette DUEZ), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

EXCUSÉS :

Mme Jamila MEKKI, Mme Nicole MARFIL.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Eric SILVAIN.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Environnement, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information.

2 – Finances

2.2 – Cession des actifs immobilisés à la SPL GAYANT

La SPL GAYANT a succédé à compter du 1^{er} janvier 2021 à l'EPIC GAYANT EXPO pour l'exploitation du Parc des Expositions.

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2021 a été votée la dissolution de l'EPIC GAYANT EXPO au 31 décembre 2021 à minuit et a été nommé Monsieur Lionel COURDAVAULT, actuel Président de l'EPIC, liquidateur délégué du Président. Les actifs immobilisés de l'EPIC GAYANT ont été répartis entre Douaisis Agglo et la SPL GAYANT.

Conformément à l'article 29 du contrat de délégation de service public passé entre Douaisis Agglo et la SPL GAYANT, la SPL est propriétaire et assure le renouvellement des équipements suivants : « équipements de sonorisation, équipements d'éclairage y compris des parkings du périmètre de la délégation, petits gradins mobiles (500 places au maximum), équipements de chauffage et de climatisation, équipements électriques, équipements sanitaires, réseaux EFecs, la production ecs, la VMC, les systèmes de sécurité incendie. ».

En parallèle de cette délibération, par convention du 24 mars 2021 entre l'EPIC GAYANT et la SPL GAYANT EXPO, qui a fait l'objet d'un avenant signé le 7 décembre 2021, il était prévu (article 2.1) la cession d'éléments d'actifs par GAYANT EXPO à LA SPL GAYANT EXPO pour une valeur nette comptable de 308 818.81 €.

Les équipements existants correspondant à ces catégories, propriété de l'EPIC GAYANT EXPO devaient être cédés à la SPL GAYANT courant 2021 pour une valeur nette comptable de 308 818.81 € ; le reste de l'actif étant repris par Douaisis Agglo.

Ces écritures de cession nécessitant des prévisions budgétaires en M4 n'ont pu être réalisées par la régie GAYANT EXPO à la date de la clôture reportée du 31/12/2021. Les immobilisations n'ayant pu être cédées par GAYANT EXPO à la SPL GAYANT lors de l'exercice comptable 2021 ont été reportées en 2022 à l'actif de Douaisis Agglomération. **Les opérations de cessions pour la somme de 308 818.81 € telles que prévues initialement sont donc à réaliser par DOUAISIS AGGLO. Pour cela des crédits sont à prévoir en investissement au chapitre 024.**

Ces écritures ne présentent pas de mouvement de trésorerie et correspondent à une simple régularisation comptable.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la cession à la SPL GAYANT des actifs immobilisés lui revenant pour une valeur nette compte de 308 818.81 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 20/10/2022
Réceptionné en sous-préfecture le 19/10/2022

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20221007-07-10-2022-2-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET

Le Secrétaire de séance,



Jean-Jacques PEYRAUD